rénovation

sols protégés

Fiche technique

# Collonges

## Régénérant filmogène

Produit destiné à l'entretien des sols protégés ou non.
Protège, régénère et fait briller les sols lavables à l'eau (PVC, Carrelages, thermoplastiques, ...).
- Protection : Utilisé pur, se comporte comme une émulsion autolustrante non glissante.
- Régeneration: Utilisé dilué, nettoie et dépose un léger film protecteur sur les sols déjà traités.
- Brillance : contient des polymères qui apportent brillance et éclat aux sols.

Ces polymères forment un film résistant qui se lustre avec une monobrosse.
Peut se lustrer à basse, haute et très haute vitesse. S'utilise manuellement ou à l'autolaveuse.

### Mode d'emploi

Traitement : procéder à un balayage humide de la surface à traiter, puis appliquer plusieurs couches croisées du produit pur à l'aide d'un applicateur ou d'un mouilleur.
Entretien : diluer le produit dans l'eau de 1 à 1,5 % pour une utilisation en autolaveuse et de 2 à 3 % en usage manuel.
Pour accentuer la brillance, lustrer après séchage avec une monobrosse équipée d'un disque blanc.

### Conditionnements

- Emballage : bidon de 5L

### Données techniques

- Aspect : liquide laiteux
- pH : 8,2 - 9,2
- Densité : 1,01 - 1,03

### Précautions

Eviter les projections oculaires.
Ne pas utiliser sur sols non résistants à l'eau.
Ne pas remettre le produit inutilisé dans le bidon.

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

### Sécurité selon FDS

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

**Respecte l'homme** (Eco'Reflex Sécurité)
Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).
Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).
Sans VLER française.

**Formule déposée au centre Antipoison France :**
**+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5 55 27 65 27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

08-07-2025 Ind. 12

produit ecoReflex sécurité






EYREIN INDUSTRIE
ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
**contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com**

FABRIQUÉ EN FRANCE